



**DÉCLARATION DES QUALIFICATIONS
POUR ADMINISTRATEURS D'ÉCOLES
Élection Municipale 2026**

Je, _____, candidat nommé pour la fonction
d'administrateur, Section _____, du Conseil Scolaire (cocher une case):

- ☐ Conseil Scolaire du District de Hamilton-Wentworth
- ☐ Conseil Scolaire de district Catholique de, Hamilton-Wentworth
- ☐ Conseil scolaire catholique MonAvenir
- ☐ Conseil scolaire Viamonde

Déclare Solennellement que:

1. Conformément à la *Loi des Elections Municipales de 1996* et à la *Loi de l'Education*, je suis qualifié pour être élu à la fonction d'administrateur de la section _____ des Conseils Scolaires ci-haut mentionnés.
2. Sans restriction à la généralité du 1^{er} paragraphe, je suis un résident de la région de juridiction du Conseil Scolaire, je suis un citoyen Canadien et aurai au moins dix-huit ans.
3. Je suis qualifié, en vertu de la *Loi de l'Education*, de voter pour des membres du Conseil Scolaire pour lequel je me porte candidat.
4. Je ne suis pas inéligible ou inhabile, en vertu de la *Loi des Elections Municipales de 1996*, la *Loi de l'Education*, la Loi portant sur les conflits d'intérêt ou par n'importe quelle autre loi, pour être élu à la fonction ci-haut mentionnée ou pour en être en charge.
5. Sans restriction à la généralité du 4^{ième} paragraphe,
 - Je ne suis pas un employé du Conseil Scolaire ou, si je suis un employé du Conseil Scolaire, je suis en un congé sans salaire, comme il est stipulé dans la section 219 de la Loi de l'Education et la section 30 de la *Loi des Elections municipales de 1996*.
 - Je ne suis pas un employé ou un trésorier ou un employé adjoint ou un trésorier adjoint d'aucune municipalité dans le secteur de la juridiction du Conseil Scolaire ou, si je suis une telle personne, je suis en un congé sans salaire comme il est stipulé dans la section 219 de la *Loi de l'Education* et la section 30 de la *Loi des Elections Municipales de 1996*.
 - Je ne suis pas un membre de l'Assemblée tel que stipulé dans la Loi Législative de l'Assemblée ou du Sénat ou de la Chambre des Communes du Canada ou, si je suis une telle personne, je fournirai la preuve de ma démission sous une forme satisfaisante à l'employé de la ville de Hamilton, le 21 août 2026, jour de la nomination, avant 2h 00 p.m. Je comprends que l'employé de la ville de Hamilton rejettera ma nomination pour la fonction ci-haut mentionnée, si je ne fournis pas la preuve de démission avant cette date limite.
 - Je ne suis pas un membre du Conseil Exécutif de l'Ontario ou un Ministre Fédéral de la Couronne.

6. Il ne m'est pas interdit de voter à l'Élection Municipale, conformément à l'article 17(3) de la *Loi des Elections Municipales de 1996*.
7. Sans restriction à la généralité du 6^{ième} paragraphe,
- Je ne suis pas une personne qui purge une peine d'emprisonnement dans une institution pénale ou correctionnelle.
 - Je ne suis pas une personne qui avait été accusée d'une tractation corrupive, comme le décrit l'article 90(3) de la *Loi des Elections Municipales de 1996*, durant une Élection qui a eu lieu depuis moins de quatre ans, antérieurement au lundi 26 octobre 2026.
8. Je ne suis pas un candidat qui avait été accusé d'une tractation corrupive en vertu de la *Loi des Elections Municipales de 1996*, ou d'un délit, conformément au Code Pénal, par rapport à une action ou une omission en ce qui concerne une Election Municipale, si le Jour de Vote cette dite élection remonte à moins de six ans, antérieurement au lundi 26 octobre 2026.
9. Je n'ai pas été rendu inhabile d'être élu pour la fonction ou pour la détenir, par quelconque raison de violations des exigences financières d'une campagne électorale ou par violations pour n'avoir pas rempli les déclarations financières conformément à la *Loi des Elections Municipales de 1996*.
- ET** Je fais cette déclaration solennelle, croyant consciencieusement qu'elle est véritable et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et cela en vertu de la *Loi du Témoignage du Canada*.

Déclaré devant moi à la Ville de Hamilton

Ce _____ jour de _____, 2026.

(Signature du candidat)

(Signature de l'employé ou de la personne désignée)

L'information personnelle sur cette forme est rassemblée sous l'autorité de la loi des élections municipales de 1996 et sera employée pour le procédé de nomination pour la fonction dans l'élection municipale et sera disponible pour l'inspection publique dans le bureau du commis, ville de Hamilton jusqu'à la prochaine élection municipale. Des questions au sujet de cette collecte de l'information personnelle devraient être dirigées vers le député adjoint/ directeur des élections, au 71 ouest, rue Main, 2ème étage, Hamilton, Ontario L8P 4YS.